



Les leçons de l'élection



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Les membres de France Galop, propriétaires, éleveurs, entraîneurs et jockeys se sont exprimés. Le vote est clos et les résultats proclamés. Il faut maintenant en tirer les enseignements. Non seulement pour interpréter les principaux messages mais surtout, de manière urgente, pour transformer en actes concrets ce qui a été si souvent promis ces dernières semaines.

La confiance de nos électeurs

Je dois évidemment débiter cette chronique hebdomadaire par des remerciements à ceux qui nous ont fait confiance et ont, une fois encore, donné un vrai mandat aux associations de l'Union pour le Galop Français et à l'Association PP que je préside pour les représenter et les défendre. Quelques 28% des électeurs au niveau national, nous placent ainsi en deuxième position tant dans le collège des propriétaires que dans celui des électeurs : nous progressons de 3 % par rapport à 2011. Et puisque nous avons souhaité ne pas séparer les propriétaires et les éleveurs et proposer une bannière unique pour les deux collèges, nous voilà avec un « groupe » uni de 5 élus, complété par 2 présidents de Comités Régionaux, soit plus que le syndicat des éleveurs et plus que le syndicat

Vendredi 27 novembre 2015 – N° 101

des propriétaires. De quoi peser sur les décisions à venir, d'autant que les syndicats « traditionnels » se voient sanctionnés par un recul de leur nombre de sièges.

L'association PP n'est pas une association créée pour des circonstances électorales, pas plus que l'Union pour le Galop Français. Nous existons depuis 1990. Vingt-cinq ans au service des propriétaires, des éleveurs, des acteurs qui jouent prioritairement le jeu des courses et de l'élevage français. Je dois donc me réjouir aujourd'hui de voir nos positions légitimées par notre ancrage électoral.

La mise en place de la gouvernance

Cette élection en appelle maintenant d'autres. Le 15 décembre, le Comité de France Galop va devoir nommer le Conseil d'Administration à qui reviendra la responsabilité de mener pendant quatre ans la stratégie qui devra sortir le Galop de la spirale de récession qui le menace très sérieusement. Les décisions que, collectivement, les acteurs du Galop réunis vont devoir prendre se devront de respecter les propositions faites par les uns et les autres devant les électeurs pendant la campagne électorale. Après le temps des promesses vient le temps de l'action.

Compte tenu de nos résultats électoraux, il sera légitime que l'équipe d'administrateurs à France Galop tienne compte des lignes de direction – fortes et argumentées – qui ont été celles de l'Union pour le Galop Français. Pour notre part, nous assumerons nos responsabilités et nous nous engagerons dans une gouvernance pour

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



peu que ceux qui voudraient être nos partenaires s'engagent sur quelques grands principes intangibles.

Pendant cette campagne, comme d'ailleurs depuis notre création, nous n'avons pas varié d'un *iota* pour défendre les équilibres qui fondent notre Institution, les équilibres entre le Trot et le Galop, entre Paris et les régions, entre les catégories de chevaux, les types d'hippodromes, et bien sûr entre le plat et l'obstacle. Plus que jamais, et forts du soutien manifesté par les acteurs du Galop, nous serons fidèles à nos engagements qui sont non-négociables. Nous resterons aussi bien sûr fidèles à nos engagements en régions. Nous tenons à cet ancrage qui fonde notre action et constitue une des grandes forces des courses françaises.

Des marges très réduites pour agir

Évidemment, nos représentants savent quelles sont les grandes difficultés de gestion auxquelles va se retrouver confronté la prochaine équipe à la tête de France Galop. À eux de contribuer à trouver les marges de manœuvre qui permettront de retrouver la voie de la croissance et l'instauration d'une stratégie gagnante basée sur le plaisir de parier, d'être propriétaire, d'être éleveur, d'être un professionnel, d'animer une société de courses.

L'essentiel des réserves de trésorerie de France Galop est mobilisé dans le seul projet des tribunes de Longchamp. Les marges de manœuvre financières sont réduites pour maintenir, puis augmenter les enveloppes d'allocations (le premier des devoirs et le

premier des investissements), puis pour investir de façon rentable, c'est-à-dire dans le PMU. Dans le même temps, un véritable choc de productivité est indispensable, tout comme la préservation et l'amélioration des outils: centres d'entraînement et hippodromes – tous les hippodromes et pas seulement l'un d'entre eux.

Il va falloir beaucoup de courage et de détermination pour prendre la responsabilité d'une situation aussi difficile et que nous n'avons pas souhaitée. Donnons à chacun acte de sa bonne foi, mais c'est au pied du mur qu'on jugera si cela reste bien pour tous la priorité des priorités.

L'acuité des questions qui se poseront demain comporte un risque : celui d'attiser des guerres internes entre les tenants du parisianisme à outrance et les défenseurs du tissu régional, entre les défenseurs de la sélection internationale et ceux qui veulent consolider la base d'une pyramide fragilisée par la crise, de ceux qui « font la recette » et veulent ignorer la nécessité d'une compétition de haut niveau.

Chacun aura compris que c'est avec l'État, le premier bénéficiaire de la filière qui apporte au Budget national un milliard d'euros, que sera organisé le rebond.

Forts de la confiance témoignée par le corps électoral nous sommes prêts à travailler dès demain pour le bien commun. En tous, cas nous ne nous déroberons pas !

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr